



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JUIN 2025

LES MOTS DES ADJOINTS

ÉTAT CIVIL

DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

INFOS DIVERSES

Orgelet
Merlia
Sézéria
Vampornay
Bellecin
Le Bourget

LES MOTS DES ADJOINTS

Traditionnellement depuis le début de notre mandat en 2020, notre maire laisse le soin à un de ses adjoints de rédiger l'éditorial du bulletin de l'été.

Pour ce dernier bulletin estival avant les prochaines élections, et comme deux adjoints ne se sont pas encore exprimés, cet éditorial a été rédigé par Nathalie Coron et Yves Lanis.

Chères Orgelétaines, Chers Orgelétains,

Dès le début de ce mandat, la communication municipale a rencontré un défi de taille : la perte d'accès à certains canaux essentiels pour informer les habitants d'Orgelet. Il a donc fallu réagir rapidement, réorganiser les outils et trouver des solutions efficaces pour maintenir un lien direct avec la population. C'est dans ce contexte exigeant que nous avons dû faire preuve d'une grande réactivité.

Nous en avons profité pour innover et repenser notre communication. Nous avons souhaité confier cette mission à un agent administratif en collaboration avec l'élue en charge de cette thématique, afin de garantir une gestion plus transparente et rigoureuse de la communication municipale.

Grâce à cet investissement, nous avons modernisé et diversifié nos supports de communication : nouveaux site internet, newsletter, application Intramuros, panneau lumineux en couleur, totem accessible aux PMR et bulletin repensé, pour assurer une information claire, vivante et accessible à tous.

Notre objectif est resté constant offrir une information claire, régulière et accessible, dans un esprit de proximité. Communiquer, c'est aussi écouter, entendre les retours, répondre aux interrogations, valoriser les actions, les projets, mais aussi les personnes qui font vivre notre commune.

À travers ce travail, souvent discret mais essentiel, c'est notre lien avec les Orgelétains qui s'est renforcé, une connexion rendue possible par la collaboration quotidienne entre les élus et les personnels.

*Nathalie CORON,
4^{ème} Adjointe en charge de la Communication*

INFOS

Si vous voulez recevoir la newsletter, veuillez communiquer votre adresse mail à la mairie d'Orgelet ou à l'adresse mail suivante : communication@orgelet.com ou depuis notre site internet : www.orgelet.com

LES MOTS DES ADJOINTS

Chères Orgelétaines, Chers Orgelétains,

La saison estivale débute avec l'arrivée des premiers touristes au sein de notre cité. Tous ont à cœur de découvrir notre patrimoine et d'arpenter nos rues chargées d'histoire. Ce patrimoine est notre identité et nous avons continué à le préserver, le sauvegarder, le promouvoir. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les membres du comité consultatif patrimoine créé en début de mandat, soutien envers les élus par leur expertise reconnue sur les questions patrimoniales. Les nombreuses heures de bénévolat passées à l'église de Sézéria en sont témoin (dévégétalisation, établissement de documents de référence, journées du patrimoine). Le chantier de consolidation de cet édifice, chargé d'histoire et trop longtemps laissé à l'abandon, restera l'élément majeur de conservation de notre patrimoine de ce mandat, sans oublier, bien évidemment, les autres édifices ou lieux historiques comme l'église Notre-Dame (fermeture d'une chapelle pour limiter les coûts de chauffage, entretien des vitraux, réparation fuite en toiture, ...).

Outre notre patrimoine bâti et historique, nous avons aussi à Orgelet un patrimoine forestier non négligeable lui aussi à préserver. Pour cela, le soutien et l'expertise de notre agent ONF est précieux surtout face au changement climatique bien visible depuis quelques années (dépérissements assez importants localement). La diversité de notre forêt permet cependant de conserver des revenus non négligeables pour le moment. Il n'empêche que tout l'enjeu est de replanter avec de nouvelles essences plus résistantes à l'évolution climatique afin de conserver des paysages harmonieux et des ressources financières pour les générations futures (entretien des chemins, renouvellement des plantations...). Cela reste cependant un pari sur l'avenir teinté d'incertitudes mais nécessaire. La biomasse reste et restera probablement incontournable ces prochaines années pour la transition écologique et énergétique en marche tout en conservant un bon équilibre entre la conservation de la biodiversité et l'exploitation forestière. C'est aussi dans ce sens que les énergies fossiles seront dans le futur progressivement remplacées en partie par cette biomasse pour le chauffage de nos bâtiments communaux au moment des réhabilitations ou du renouvellement des chauffages fioul existants.

Yves LANIS,
5^{ème} Adjoint en charge de l'environnement,
du développement durable et du patrimoine.

Le Maire et toute l'équipe municipale se joignent à nous pour vous souhaiter un été apaisant et ressourçant. Que cette saison soit ponctuée de beaux moments de partage, de joie et de tranquillité, où que vous soyez. Nous espérons que vous y trouverez une parenthèse de douceur et de bien-être, en lien avec ce qui vous est cher.



**Le Maire,
Jean-Paul DUTHION**



**1er adjoint,
Stéphane PIERREL**



**2ème adjointe,
Pauline PONSON**



**3ème adjoint,
Patrick CHATOT**



**4ème adjointe,
Nathalie CORON**



**5ème adjoint,
Yves LANIS**

Les conseillers municipaux



Rachel BERTSCHY



Laurence BOISSON



Fatima LAAJELI



Michel LIGIER



Laetitia ROUSSEL



Alain BRIDE



Sébastien GRONOWSKI



Claude SALVI



Marie RIVIERE



Michel CHAMOUTON



François BONNEVILLE



Christophe DALOZ



Julie RACINE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

28 novembre 2024	Emma FERNANDES
7 décembre 2025	Kacy CLERC
13 avril	Gabrielle CAPLOT

MARIAGE

3 mai 2025	Joël BOUZIGON et Sylvie RICHARD
17 mai	Jules CABUT et Anaïs BOROWSKI

DÉCÈS

11 décembre 2024	Régis TOQUARD	Âgé de 74 ans
24 décembre	Michelle CORNETTE épouse CRÉTÉ	Âgée de 76 ans
24 janvier	Agnès PEIFFERT épouse BILLOD	Âgée de 80 ans
25 février	Jeanne BÉRAUD épouse PARNET	Âgée de 98 ans
21 avril	Colette GOYET	Âgée de 87 ans
27 avril	Patrick GAMBIER	Âgé de 74 ans
12 mai	René GRANDPERRIN	Âgé de 89 ans
31 mai	Jacqueline LUGAND	Âgée de 81 ans

DÉCÈS CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

23 décembre 2024	Hubert BOILLOZ	Âgé de 95 ans
16 janvier 2025	Fernand GOTILLOT	Âgé de 98 ans
24 janvier	Jacqueline CABAUD épouse GUILLOT	Âgée de 93 ans
26 janvier	Maurice MATHIEU	Âgé de 95 ans
3 février	Odette BRAS épouse MAILLEY	Âgée de 87 ans
12 février	Nicole LOMBARD épouse JACQUET	Âgée de 80 ans
24 février	Jeanne LAMY épouse GENTET	Âgée de 84 ans
3 mars	Lucette VERNOY épouse LUCHINI	Âgée de 97 ans
7 mars	Colette LAGUT épouse DAMIEN	Âgée de 86 ans
17 mars	Suzanne BRIDE épouse CAILLON	Âgée de 98 ans
21 mars	Albin VERNIER	Âgé de 97 ans
4 avril	Yvette MICHAUD épouse VUATTOUX	Âgée de 89 ans
10 avril	Léa GUILLOT épouse CHEVASSUS	Âgée de 97 ans
14 avril	Robert BUATOIS	Âgé de 101 ans
22 avril	Jean-Pierre BERNARD	Âgé de 70 ans
23 avril	Marcel MARTIN	Âgé de 95 ans
26 avril	Paulette RAFFIN épouse FAVRE	Âgée de 83 ans
27 avril	Robert ROY	Âgé de 96 ans
30 avril	Huguette BOULET épouse GOYET	Âgée de 91 ans
6 mai	Danielle LOYE épouse CHEVEAU	Âgée de 88 ans

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Les procès-verbaux sont consultables sur le site de la commune : www.orgelet.com).

-Séance du 3 décembre 2024-

SIDEC DU JURA : EFFACEMENT RURAL :

Le Conseil Municipal a adopté l'opération d'effacement rural, éclairage public et infrastructure téléphonique du quartier du Closey (3ème tranche) proposé par le SIDEC et dont le coût s'élève à : 201 803,19 € TTC.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Participation des financeurs : 60 830,00 €

Récupération de la TVA par le SIDEC : 28 154,31 €

Solde à la charge de la Commune : 112 818,88 €

DIMANCHES DU MAIRE : PROPOSITION D'OUVERTURES DOMINICALES POUR L'ANNÉE 2025

Pour 2025, le Conseil Municipal (moins deux votes contre) a émis un avis favorable à des ouvertures dominicales sur le territoire communal aux dates suivantes : 30 novembre 2025, 07 décembre 2025, 14 décembre 2025, 21 décembre 2025 et 28 décembre 2025.

-TARIFS COMMUNAUX 2025 -

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs communaux pour 2025.

MAIRIE (SALLE DES MARIAGES)

Extérieurs Orgelet :

Journée ÉTÉ 100 €

Journée HIVER 140 €

Particuliers, entreprises et CE d'Orgelet :

Journée ÉTÉ 70 €

Journée HIVER 90 €

Associations locales : GRATUIT

Particuliers, entreprises et CE d'Orgelet :

Journée ETE 70 €

Journée HIVER 90 €

Associations locales :

Journée ETE GRATUIT

Journée HIVER GRATUIT

Prix journée supplémentaire Tarif journée x 0.8

GRENETTE

Extérieurs Orgelet :

Journée ÉTÉ 290 €

Journée HIVER 340 €

Associations locales : GRATUIT

Particuliers, entreprises et CE d'Orgelet :

Journée ÉTÉ 180 €

Journée HIVER 210 €

Prix journée supplémentaire : tarif journée x 0.8

Bloc cuisine avec vaisselle (gratuit pour les associations locales 100 €

PODIUM GRENETTE (MONTAGE ET DÉMONTAGE)

Autres locataires 100 €

Associations locales GRATUIT

SALLE POLYVALENTE (GYMNASE)

Associations locales : GRATUIT

Extérieurs Orgelet :

Journée 660 €

Journée 800 €

SALLE DE RÉUNION – SALLE POLYVALENTE (PETITE SALLE OU SALLE DU FOYER)

Journée pleine :

Extérieurs Orgelet

ÉTÉ 100 €

HIVER 140 €

Particuliers, entreprises et CE d'Orgelet :

ÉTÉ 70 €

HIVER 90 €

Associations locales : GRATUIT

MARIE-CANDIDE BUFFET (SALLE DE RÉUNIONS)

Extérieurs Orgelet :

Journée ETE 100 €

Journée HIVER 140 €

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Concession en pleine terre :

Achat ou renouvellement :

5 ans : 250 € - 30 ans : 500 €

Columbarium :

Concession 15 ans : 565 € - 30 ans : 660 €

Caveaux (I pour Initial et R pour renouvellement)

4 places - 15 ans Fourniture caveau : 1 860 € =
Concession : I : 2 360€ / R : 500€

4 places - 30 ans - Fourniture caveau : 1 860 € =
Concession : I : 2 860€ / R : 1 000€

2 places - 15 ans Fourniture caveau : 1 250 € =
Concession : I : 1 500€ / R : 250€

2 places : 30 ans Fourniture caveau : 1 250 € =
Concession : I : 1 750€ / R : 500€

Cavernes :

15 ans - Fourniture caveau : 360 € = Concession :
I : 455€ / R : 95€

30 ans - Fourniture caveau : 360 € = Concession:
I : 550€ / R : 190€

DROITS DE PLACE – FOIRES – MARCHÉ – TERRASSES – UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

Marché - Foire - ml pour non abonné : 1.00 €
(gratuité de novembre à février inclus)

Utilisation du domaine public (au m2) – Gratuité possible à la libre appréciation du Maire

Perception minimale : 5.00 €

Abonnement aux 34 marchés, payable d'avance en mars et avril en un seul versement : tarif au mètre : 18.00 €

Vente camion outillage : 100 €

Cirque (sans animaux sauvages) pour 3 jours : 100 €

Autorisation subordonnée au règlement du droit de place et dépôt de caution. Caution 200 €

Terrasses : 10 €/M2 par an

DIVERS

Reproduction de clé de salle communale perdue : 50 €

Caution pour location salle Grenette, Marie Candide Buffet, ou grande salle polyvalente (caution remise à la visite d'état des lieux) : 300 €

Caution pour ménage salle Grenette, Marie Candide Buffet, ou grande salle polyvalente (caution remise à la réservation) : 150 €

Annulation de réservation salle Grenette, Marie Candide Buffet, ou grande salle polyvalente, moins d'un mois avant la date choisie : 100 €

Caution prêt sono ou podium : 0 €

Caution pour remise de clé électronique : 0 €

Chauffage église par an : 1 090 €

Electricité église par an : 600 €

REMBOURSEMENT SUR MATÉRIEL DÉTÉRIORÉ (CUISINE GRENETTE)

Petit matériel (assiettes, verres, couteaux...) : 3 €

Gros matériel (plateau, saladier...) : 10 €

PRESTATIONS SERVICE EAU

Vente compteur d'eau (équipé télé relevage) diamètre **25 Ø** (hors forfait intervention) : 250 €

Vente compteur d'eau (équipé télé relevage) diamètre **32 Ø** (hors forfait intervention) : 350 €

Vente compteur d'eau (équipé télé relevage) diamètre **120 Ø** (hors forfait intervention) : 700 €

Intervention sur réseaux d'eaux publics, à la demande d'un abonné : forfait par intervention : 60 €

MISE À DISPOSITION ET INTERVENTION DU PERSONNEL COMMUNAL

Mise à disposition de collectivités publiques

(Communes ou EPCI) :

Tarifs horaires : agent des services techniques : 26 €

Agent des services administratifs : 26 €

PRÊT DE MATÉRIEL COMMUNAL

Les prix indiqués concernent le matériel prêté à des collectivités publiques (Communes ou EPCI), et utilisé pour les besoins de celles-ci par les agents communaux mis à disposition dans les conditions indiquées ci-dessus. Il faut donc ajouter au prix du matériel celui du personnel mis à disposition.

Mini-pelle 2,5T : 150€/jour hors carburant

Caméra d'inspection : 50 €/jour

Coût du trajet du personnel : 0.32 €/km

Frais de gestion : 1% du coût d'intervention des agents

LOYERS

Les loyers des immeubles communaux sont révisés selon les indices en vigueur, indiqués par ailleurs dans les baux signés.

Gratuité d'une salle communale pour les réunions familiales en cas d'obsèques.

Mise à disposition de salles (de réunions et Grenette) pour une durée inférieure à 4h00 : remise de 50 % du tarif de location, ainsi que pour

les collectivités territoriales (hors réunions et formations).

Journée supplémentaire (toutes salles) = 80 % du tarif journalier.

La gratuité des salles pour les associations locales (manifestations) est accordée une fois par an. Les locations supplémentaires sont facturées au tarif "particuliers, entreprises et CE Orgelet".

Tarif pour location dont la durée est inférieure ou égale à 4h00 : 1/2 tarif journalier.

LOCATION DU MATERIEL COMMUNAL (PARTICULIERS ET ENTREPRISES SAUF ASSOCIATIONS LOCALES)

Table + 2 bancs (enlevés et remis aux ateliers municipaux) : 5 € /jour ou WE

Vitabris 3 x 3 m (enlevé et remis aux ateliers municipaux) : 50 € /jour ou WE

Remorque podium : 300 € /jour ou WE + 26 € /heure/agent (mise en place et démontage par agents techniques) .

TARIFS MENSUELS POUR LE BRILLAT

Cabinets : 4,80 € net/m² hors charges,

Logements meublés : 13,00 €/m² toutes charges comprises pour la période du 1er octobre au 30 avril (HIVER) et 9,00 €/m² toutes charges comprises pour la période du 1er mai au 30 septembre (ÉTÉ).

Tous les comptes rendus des séances du Conseil Municipal sont disponibles en ligne. Rendez-vous sur le site Internet de la commune pour les consulter librement.
www.orgelet.com

-Séance du 27 février 2025-

SIDEC DU JURA :

Le Conseil Municipal a approuvé :

A) La proposition d'Avant-Projet Sommaire pour le lotissement Les Longues Pièces qui s'élève à : 128 236,48 € TTC et dont le plan de financement s'établit comme suit :

- Participation des financeurs : 32 997,39 €
- Récupération de la TVA par le SIDEC : 15 014,97 €
- Solde à la charge de la Commune : 80 224,12 €

B) La proposition d'Avant-Projet Sommaire pour l'éclairage public de la Place Marnix qui s'élève à : 9408,49 € TTC, et dont le plan de financement s'établit comme suit :

- Participation des financeurs : 2 352,12 €
- Récupération de la TVA par le SIDEC : 0,00 €
- Solde à la charge de la Commune : 7 056,37 €

C) Le programme d'éclairage public E-lum 12ème tranche pour un montant estimatif de 29 983,82 € TTC, et sollicité l'obtention d'une participation au SIDEC de 50,00 % du montant aidé de l'opération, soit 14 991,91 €. La part de la collectivité est estimée à 14 991,91 €.

ÉGLISE DE SÉZÉRIA : PROPOSITION D'ACHAT DE LAUZES :

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir un lot de Lauzes d'occasion au prix de 2200 € auprès de Monsieur Jacques COMBE domicilié 9 route de Lons 39570 CRANCOT HAUTEROCHÉ pour l'église de Sézéria. Cet achat de Lauzes d'occasion représente une économie pour la Commune de 10 000 à 15 000 € par rapport à un achat de Lauzes neuves.

DÉROGATION AU RÈGLEMENT D'OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC :

Le Conseil Municipal a approuvé la proposition de dérogation exceptionnelle au règlement d'occupation commerciale du domaine public approuvé par délibération en date du 28 février 2023 afin d'exonérer totalement les entreprises concernées du paiement du droit de voirie à la Commune au titre de l'année 2025 en raison des différents travaux réalisés sur la Commune.

TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTÉ : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS :

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter un fonds de concours d'investissement aux communes (50% plafonné à 10 000 €) auprès de Terre d'Émeraude Communauté pour des aménagements au stade dont le coût prévisionnel des travaux s'élève à 25 809,43 € HT.

Une subvention a été accordée pour l'un de ces aménagements par la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football au titre du FAFA au cours de l'année 2024 pour un montant de 4 800 €.

-Séance du 8 avril 2025-

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs 2024 et les comptes de gestion 2024 du Comptable public (budget lotissement, budget bureaux, budget eau, budget général).

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire en 2025, comme chaque année depuis 2002, le choix de ne pas augmenter les taux communaux de la fiscalité locale :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) 35,07 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 23,19 %
- taxe d'habitation (TH) 13,30 %

Le Conseil Municipal a voté les budgets primitifs 2025 (budget lotissement, budget bureaux, budget eau, budget général). Voir détails **en pages 10 et 11**.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Coopérative École Élémentaire - Fonctionnement = 391 €
Basket Orgelet Club Locale - Fonctionnement = 350 €
Sourires et Souvenirs - Fonctionnement = 200 €
ADMR - Fonctionnement = 600 €
MAPO - Fonctionnement = 2250 €
MAPO - Projet = 1300 €
Club Aviron Vouglans - Projet = 450 €
Secours Catholique - Fonctionnement = 300 €
Secours Catholique - Projet = 200 €
Conseil Municipal Jeunes - Fonctionnement = 2000 €
Les Petites Mains - Projet = 400 €
Batterie Fanfare Orgelet - Fonctionnement = 2000 €
EPGV (Adventu'Run) - Projet = 1000 €
VTT Orgelet - Fonctionnement = 500 €
Pétanque Orgelet - Fonctionnement = 350 €
Les Or'Jeux - Fonctionnement = 350 €
Entraide - Projet = 800 €
Volodalen - Projet = 350 €
Coop Ecole Maternelle - Projet = 370 €

Adapement - Projet = 5250 €
Jura Lacs Foot - Fonctionnement = 1000 €
Donneurs de Sang - Fonctionnement = 250 €
Séquanie Brass Band - Fonctionnement = 300 €
Amis du Lac de Vouglans - Projet = 250 €
Dog In Jura - Projet = 100 €
Les P'tits Cadets - Fonctionnement = 200 €
Les Pep 39 - Fonctionnement = 250 €



MODIFICATION DU DISPOSITIF D'AIDE AUX JEUNES MUSICIENS :

Le Conseil Municipal a décidé de modifier le programme d'aide financière aux jeunes musiciens qui intégraient simultanément la Batterie Fanfare d'Orgelet et MAPO.

Cette aide de 50% sur le coût de l'inscription à MAPO était attribuée sous réserve des conditions suivantes :

- résider sur le territoire de la Commune d'Orgelet
- avoir moins de 16 ans lors de la première inscription à l'école de musique
- aide donnée pour un cycle de formation (3 ans maximum)

Le Conseil Municipal a décidé que cette aide peut être sollicitée jusqu'à l'année des 18 ans de l'élève, sans toutefois dépasser 5 années de prise en charge, qu'elles soient consécutives ou non.

LES BUDGETS

Lors de sa séance du mardi 08 avril, le conseil municipal a voté les comptes administratifs de l'exercice 2024 et les budgets primitifs pour l'année 2025.

COMPTES ADMINISTRATIFS

La lecture du compte administratif 2024 du budget de la commune fait apparaître un excédent de fonctionnement de 467 145,74 €.

Pour les budgets annexes :

Lotissement : l'exercice 2024 a généré un excédent de fonctionnement de 41 538,13€

Bureaux : l'exercice 2024 a généré un excédent de fonctionnement de 14 390,66€

Eau : l'exercice 2024 a généré un excédent de fonctionnement de 54 795,06€.

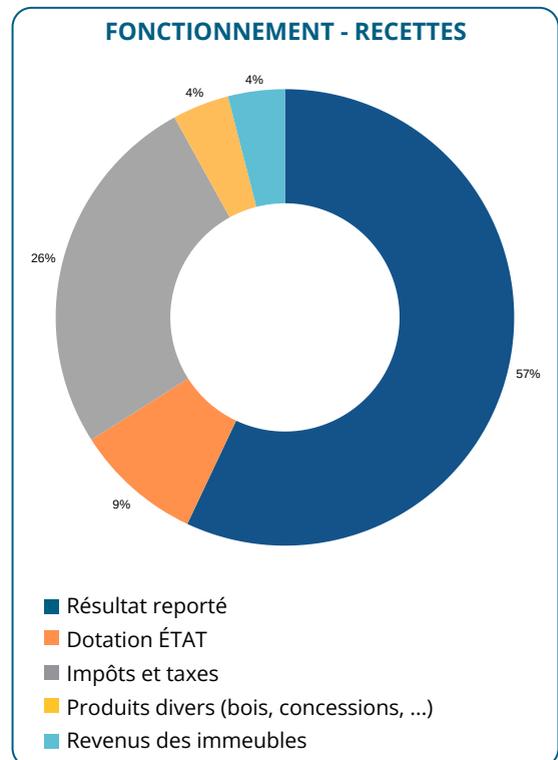
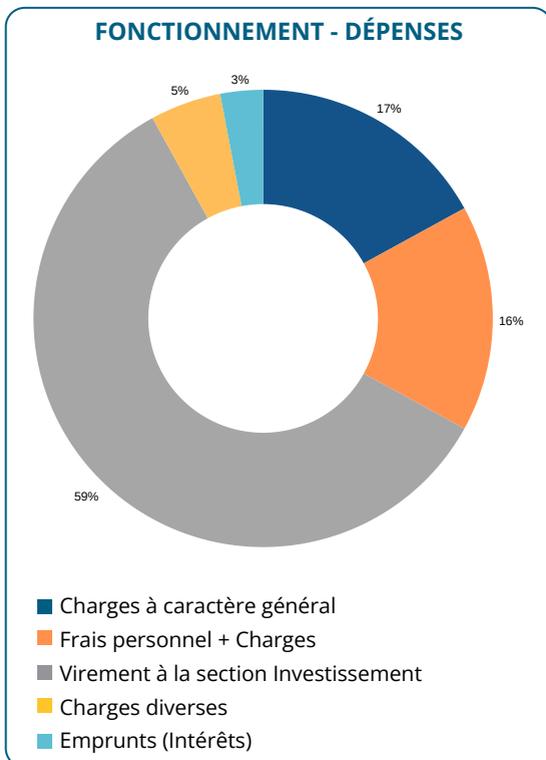
BUDGETS PRIMITIFS

Le budget primitif est le premier acte financier de l'année. Il prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour l'année 2025. Celui-ci peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante. Il est composé d'une section fonctionnement liée à la gestion courante des services municipaux (charges de personnels, charges à caractère général, intérêts de la dette...), et d'une section investissement liée aux projets structurants, travaux, acquisitions diverses.

BUDGET GÉNÉRAL :

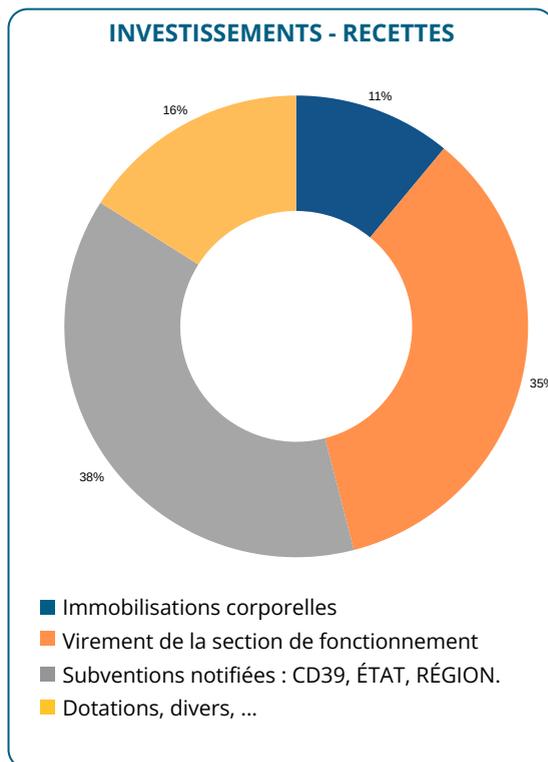
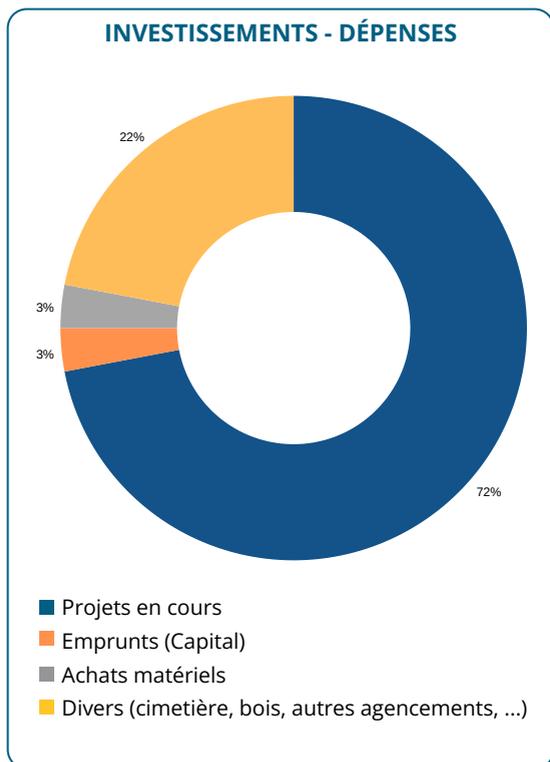
Les dépenses de fonctionnement du budget général diminuent pour la troisième année consécutive de 5,35 % en 2025.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 595 436 €



Pour améliorer la qualité de vie des habitants, la Commune maintient ses engagements en matière d'investissements (réhabilitation de l'Hôtel du Brillat, salle multisports à usage principal de boulodrome, Tiers lieu, aménagement du centre ancien ...), sans compromettre les équilibres budgétaires.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 8 050 288,96 €



Budget Lotissement :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 330 000,00€ et la section d'investissement à 200 922,27€.

Budget Bureaux :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 81 058,00€ et la section d'investissement à 67 723,00€.

Budget Eau :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 468 580,00€ et la section d'investissement à 429 723,66€.

TAXES LOCALES

La municipalité respecte son engagement pris en 2020 de ne pas augmenter les taux communaux de la fiscalité locale pendant son mandat.

En conséquence, les taux inchangés d'imposition communaux sont les suivants : foncier bâti (10,71% + 24,36%) = 35,07%, non bâti : 23,19%, et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,30%.



URBANISME - TRAVAUX

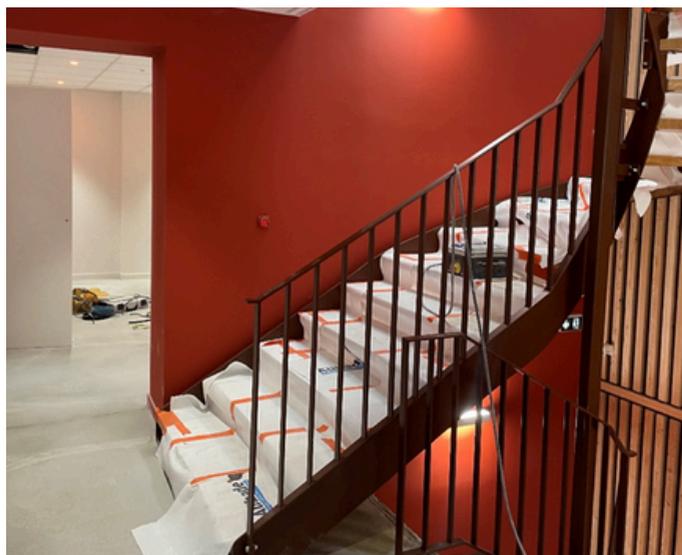
« LE BRILLAT »

La réhabilitation du bâtiment « Le Brillat » entre dans sa phase finale, marquant une nouvelle étape dans le développement urbain de la commune. Ce bâtiment central va enfin retrouver une seconde vie grâce à une rénovation complète pilotée par la municipalité et les différents acteurs techniques du chantier.

Les photos récentes des travaux intérieurs témoignent d'un soin particulier apporté aux finitions : escaliers protégés, murs peints en teintes chaudes, éclairages intégrés, plafonds suspendus, et utilisation de matériaux nobles comme le bois dans les espaces de circulation verticale. Une cage d'escalier habillée de lames verticales en bois clair donne une dimension contemporaine au lieu, tout en garantissant confort et luminosité grâce à une verrière zénithale. N'oublions pas bien évidemment l'ascenseur qui permettra un accès sécurisé pour les personnes à mobilité réduite.

Les entreprises en charge ont d'ores et déjà finalisé plusieurs lots essentiels (plafonds, éclairages, carrelages, etc.), et les interventions restantes concernent principalement les raccordements définitifs (dont Enedis), quelques ajustements d'équipements (portes, plomberie, finitions murales), et l'aménagement extérieur.

La livraison des derniers travaux est prévue pour le mois de juin. La levée des réserves pour la partie commerciale est également annoncée à cette échéance. Concernant les autres espaces — notamment les cabinets de médecines alternatives et les trois logements meublés prévus à l'étage — la réception définitive est attendue pour septembre 2025.



TIERS LIEU

Les travaux de rénovation des Maisons Richard, débutés en octobre 2024, avancent bien. Ce projet d'un montant supérieur à un million d'euros vise à créer un tiers-lieu multifonctionnel au cœur de la ville.

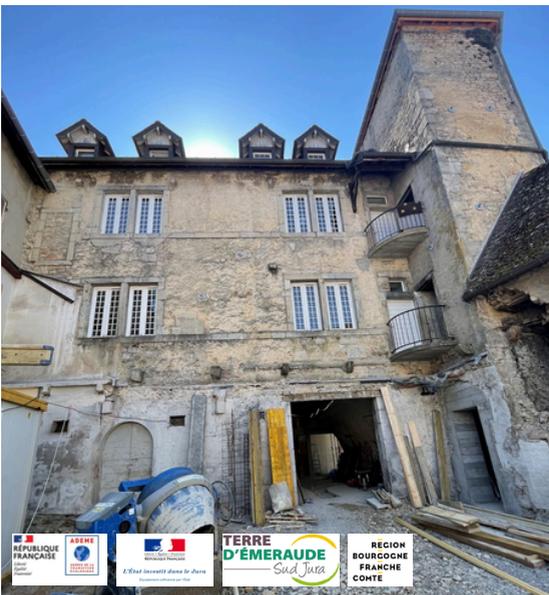
À son achèvement prévu pour novembre 2025, le tiers-lieu abritera un espace France services, un point d'information touristique et l'agence postale communale.

Ces travaux, coordonnés par Cartallier Architectes, progressent selon le calendrier prévu. Les phases de démolition, maçonnerie, charpente et installations techniques sont en cours, avec une attention particulière portée à la préservation de l'architecture historique de l'existant.

La réussite du projet repose sur une collaboration étroite entre la Commune d'Orgelet, l'architecte, les bureaux d'études et les entreprises de construction. Des réunions régulières permettent de suivre l'avancement et de résoudre les défis rencontrés.

Une fois terminé, le tiers-lieu des Maisons Richard deviendra un lieu de vie et de rencontre pour les habitants, offrant des espaces polyvalents pour des activités culturelles, sociales et administratives. Ce projet incarne l'engagement de la commune en faveur du développement local et du bien-être de ses résidents.

Info (et bonne nouvelle) de dernière minute : l'État, via une subvention DETR, abondera au projet pour un montant de 356 115 €.



BOULODROME

La construction du boulodrome à Orgelet progresse rapidement, avec une livraison prévue pour mi-juin 2025. Les travaux avancent conformément au calendrier, et la structure du bâtiment prend forme, comme en témoignent les images récentes du chantier.

Les travaux de finition intérieure et extérieure sont en cours, et chaque détail est soigneusement pris en compte pour garantir un résultat de haute qualité. Les équipes de construction travaillent sans relâche pour respecter les délais et assurer la livraison du boulodrome dans les temps.

Pour rappel, ce projet, d'un coût de 892 537,73 € HT, s'inscrit dans la continuité du Projet de Territoire de la CCRO pour la période 2016-2020. Il répondra aux besoins croissants des associations et du collège, offrant un lieu dédié aux sports boulistes et contribuant à limiter la saturation des salles communales.

La livraison du boulodrome à la mi-juin 2025 marquera une étape importante dans la réalisation de ce projet, offrant à la commune d'Orgelet un espace de loisirs et de convivialité de premier ordre.

Restez à l'écoute pour plus de mises à jour sur l'avancement des travaux et les événements à venir liés à l'inauguration de ce boulodrome.



PCS

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Peut-être avez-vous entendu parler du plan de sauvegarde communal que chaque commune doit maintenant posséder. En ce qui concerne notre cité, ce dernier a été établi dès 2016 à la demande de la préfecture.

En quoi consiste ce document ?

Par son appellation, nous pourrions penser qu'il s'agit de directives relatives à la protection de l'environnement ou à la conservation d'espèces protégées. Rien de tout cela ! Le plan de sauvegarde est en fait un document qui recense les risques liés aux phénomènes naturels, climatiques ou aux activités humaines.

Pour Orgelet, ont été identifiés des risques de glissement de terrain entre la plage et la base nautique de Bellecin, des risques d'incendie sur nos massifs forestiers en cas de forte sécheresse et des risques liés au trafic routier en cas par exemple, d'accident de poids lourds transportant des matières dangereuses.

Dans d'autres communes proches d'un cours d'eau, le risque d'inondation, en fonction des potentiels débordements, pourrait être pris en compte. Une fois ces risques identifiés et répertoriés, le document constituant le plan de sauvegarde recense les différents moyens humains et matériels dont dispose la commune pour mettre en place, en collaboration avec les pompiers et la gendarmerie des actions en cas d'incidents majeurs. Figurent les noms et numéros de téléphone des élus de l'exécutif, du personnel administratif et technique ainsi que des principaux commerces.

Des fiches actions sont aussi présentes servant à noter par écrit les différentes mesures mises en place au cas où le PCS devrait être déclenché.

À noter que figure aussi dans ce document la liste des administrés **de plus de 70 ans** considérés comme plus vulnérables s'il venait à survenir un incident majeur.

Ce document est bien évidemment remis à jour régulièrement afin d'être au plus près de la réalité si nous étions amenés à l'utiliser. Espérons cependant de ne jamais être contraints de le faire.



Si vous connaissez une personne de votre entourage qui pourrait être vulnérable, n'hésitez pas à contacter la Mairie afin qu'elle puisse être ajoutée à cette liste de vigilance.



mairie@orgelet.com
03.84.35.54.54



DIRECTEUR
DES OPÉRATIONS
DE SECOURS



CITÉS DE CARACTÈRE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Depuis 1992, notre cité adhère au label : « **Cités de Caractère de Bourgogne – Franche-Comté** » et participe activement à la vie de l'association et à la dynamique du réseau.

Pour rappel, l'association des Cités de Caractère de Bourgogne – Franche-Comté (CCBFC) a pour objectif la valorisation du patrimoine (architectural, paysager, industriel, culturel, savoir-faire) et la sensibilisation des publics, l'amélioration du cadre de vie pour les habitants et l'accueil de caractère pour les touristes.

Après 36 ans d'existence et suite à son élargissement à la région Bourgogne en 2005, qui a entraîné une forte croissance du nombre des cités adhérentes, l'association peine à maintenir des liens de proximité avec l'ensemble de ses membres, en raison de l'étendue du territoire couvert et de l'éloignement géographique des communes. Au vu de ce constat, le Comité Directeur s'est questionné quant aux objectifs de l'association et a ressenti le besoin de réfléchir, conjointement avec les maires, à l'avenir de l'association. L'association a décidé de solliciter un accompagnement via le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) afin de prendre le temps de faire le point, de se questionner quant à ses activités, de savoir quelle direction prendre pour la suite...

Un nouveau projet associatif devrait voir le jour avant la fin de cette année.

Pour plus de renseignements sur le label et les communes adhérentes :
<https://www.cites-caractere-bfc.fr>

UNE MESSE CHRISMALE DANS UNE ÉGLISE COMBLE

Après l'église de Champagnole en 2023, la collégiale de Poligny en 2024, c'est l'église Notre Dame de l'Assomption d'Orgelet qui a eu le privilège d'accueillir mardi 15 avril la messe chrysmale : célébration unique dans chaque diocèse, et qui a pour but, suivant le rite catholique, de bénir les huiles sacrées et renouveler les promesses sacerdotales des prêtres et diacres du diocèse.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de Mgr Garin, évêque du diocèse de Saint-Claude, entouré de très nombreux paroissiens et d'une cinquantaine d'hommes d'église (prêtres en exercice ou retraités et diacres).

La célébration, moment important pour la communauté catholique, a été accompagnée par des chants et la sonorité de l'orgue, sublimés par l'acoustique exceptionnelle de notre église.



LES ACTIONS DE NOTRE CMJ

DE JANVIER À MAI ...



Le 18 janvier : colis des aînés

Le samedi matin 18 janvier, le CMJ est venu aider pour préparer les colis de Noël de nos aînés. Travail à la chaîne très efficace et dans la bonne humeur ! Les jeunes ont apprécié de participer à cette préparation.

Le 19 mars : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Les jeunes du CMJ ont activement participé à cette commémoration. Aux côtés des élus et des anciens combattants, ils ont rendu hommage aux victimes de la guerre d'Algérie. Leur présence a témoigné de leur engagement citoyen et de leur respect de la mémoire historique. Une manière symbolique de transmettre les valeurs de paix et de souvenir aux nouvelles générations.

Le 12 avril : nettoyage de printemps

13 participants du CMJ, jeunes et adultes.

2 circuits :

Rue de l'Orme, le stade, chemin des Alamans, rue du cimetière, place au vin, etc.

Le centre ville, la fromagerie, Quartier des Buts, la pharmacie, devant les écoles, salle polyvalente, Chemin du Quart, place de la Grenette, Grande Rue, Rue de la République, etc.

Il est regrettable de trouver autant de déchets, surtout aux abords des écoles, de la pharmacie, ... et aussi des centaines de mégots de cigarettes !

Le 8 mai : commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

12 jeunes du CMJ, accompagnés d'adultes, ont vendu des bleuets au profit des anciens combattants et victimes de Guerre, de 09 h00 à 11h00 devant les magasins et au monument aux morts.

Ils ont ensuite participé à la commémoration du 80^{ème} anniversaire du 08 mai 1945.

La vente a rapporté 610 euros. Merci aux vendeurs et aux généreux acheteurs !



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Jeudi 27 mars, les 2 classes de CE1-CE2 ont passé une journée culturelle à Lons-Le-Saunier.

Le matin, les élèves ont bénéficié d'une séance au Cinéma des Cordeliers pour voir : « Hola Frida », un film d'animation riche en couleurs, en émotions et en musique, sur la vie de Frida KAHLO, une artiste peintre mexicaine célèbre pour ses autoportraits.

Après un pique-nique sous le soleil, des guides ont proposé d'observer les visages cachés sur les statues et les façades des bâtiments de Lons-Le-Saunier. C'était l'occasion d'aiguiser son sens de l'observation et de découvrir la ville sous un aspect inhabituel. Cette visite guidée a été surprenante et très intéressante.

Merci à l'association Les P'tits Cadets et à la coopérative scolaire qui ont financé cette journée.



En avril, la classe de CE2-CM1 et les trois classes de CM1-CM2 se sont rendues au musée des mondes polaires à Prémanon.

Dans le cadre de notre thème de l'année : "la protection de la nature et du vivant", les élèves ont pu découvrir les animaux du monde polaire. Après la visite du musée et la participation à un atelier sur ce sujet, les élèves ont pu découvrir le patinage sur glace. Même s'il y a eu quelques chutes, ce moment à la patinoire a été très apprécié par tous.

Cette sortie culturelle a été financée par la coopérative scolaire qui est subventionnée par l'association des Petits Cadets et par plusieurs communes où habitent les enfants.

Une sortie au parc des oiseaux est prévue pour les classes de CP et CP-CE1 courant juin prochain.



DES PROJETS CITOYENS ET AMBITIEUX AU COLLÈGE D'ORGELET

Tout au long de l'année scolaire, le collège d'Orgelet s'est distingué par la richesse et la diversité de ses projets pédagogiques à forte dimension citoyenne et culturelle. Trois concours majeurs ont particulièrement mobilisé les élèves et les équipes autour de thématiques engagées et formatrices.

LE PARLEMENT DES ENFANTS : UNE LOI POUR LA BIODIVERSITÉ MARINE

La classe de 6^{ème} B a participé avec enthousiasme au concours national du Parlement des enfants, organisé par l'Assemblée nationale. Ce dispositif invite les classes de CM2 et de 6^{ème} à rédiger une proposition de loi sur un thème citoyen. Les élèves ont proposé une loi ambitieuse en faveur de la protection de la biodiversité marine sur la pollution par les mégots de cigarettes, sélectionnée au niveau académique. Ce travail collectif, mené avec sérieux et créativité, a bénéficié du soutien d'une équipe pluridisciplinaire engagée : Mme Gallet, M. Berger, Mme Rollin, Mme Witschi, Mme Hérédia, M. Goulhen et Mme Foulet.

À cette occasion, Mme la députée Danielle Brulebois est venue rencontrer les élèves pour saluer leur engagement citoyen et échanger avec eux autour du rôle du Parlement et du processus législatif.

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS : "JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT"

Dans le cadre de l'éducation à l'orientation, le collège a participé au concours "Je filme le métier qui me plaît", un projet national qui invite les élèves à réaliser une vidéo sur un métier ou un secteur d'activité. Le club presse du collège a ainsi réalisé un reportage sur les métiers de l'entreprise Hébert, implantée à Orgelet. Ce projet a été encadré avec dynamisme et rigueur par M. Desouter et Mme Bouvet-Maréchal, qui ont su accompagner les élèves dans toutes les étapes de la création audiovisuelle.



CONCOURS D'ÉLOQUENCE : LES AMIS DE PASTEUR

Trois élèves de 3^{ème} ont pris part au concours d'éloquence organisé par l'association des Amis de Pasteur, sur le thème : « Louis Pasteur, collégien au XIX^e siècle, avait un rapport très marqué à l'écrit et aux livres. Aujourd'hui, le numérique a-t-il changé votre rapport aux livres et à la lecture ? ».

Accompagnés par Mme Hérédia, les élèves ont su faire preuve d'engagement, de réflexion et d'aisance à l'oral, défendant leur point de vue avec clarté et sensibilité. Un grand merci aux enseignants engagés.

Ces beaux projets n'auraient pu voir le jour sans l'implication et l'enthousiasme des enseignants du collège, dont l'engagement quotidien permet aux élèves de vivre des expériences éducatives riches de sens. Leur investissement dans ces démarches citoyennes et culturelles est à saluer et à remercier chaleureusement.

UN COLLÈGE POUR GRANDIR ET S'ENGAGER

Le collège d'Orgelet confirme ainsi sa vocation à être un lieu où l'on développe sa citoyenneté, sa conscience du monde qui nous entoure, et où l'on acquiert des connaissances solides. La bonne volonté et l'enthousiasme des élèves témoignent de leur envie d'apprendre autrement, de s'ouvrir aux autres et de construire activement leur avenir.

Ça s'est passé cet hiver ...



Remise des diplômes du Brevet au Collège - 16/11/2024 - Crédit photo Pascale Négri



Dark Trail - 16/11/2024



Vide ta chambre - 24/11/2024



Téléthon - 30/11/2024 - Crédit photo Pascale Négri



Disco Roller de la St Sylvestre - 31/12/2025



Repas des aînés - 11/01/2025

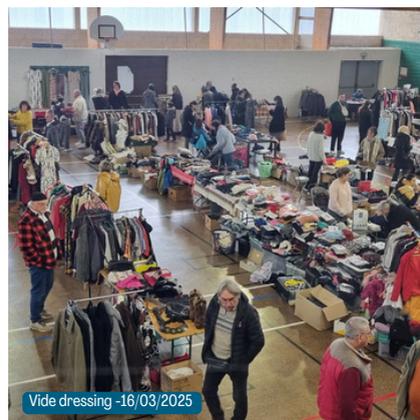


Les p'tits Cadets - Jeux de société - 25/01/2025

... et ce printemps !



Bourse aux vélos - 8/03/2025



Vide dressing - 16/03/2025



Bal folk MAPO - 16/03/20



Carnaval - 5/04/2025



Nettoyage de printemps - 19/04/2025



Soirée théâtre - 12/04/2025



Concert de printemps - BFO - 8/03/2025



Concert La Dilettante MAPO - 24/05/2025

« AURÉCA ! »



AURÉLIEN BESSON LANCE « AURÉCA ! », SON ENTREPRISE DE CONSEILS ET D'ACCOMPAGNEMENT

À 39 ans, Aurélien Besson, figure familière d'Orgelet et fort d'une solide expérience relationnelle acquise dans une banque locale, franchit une nouvelle étape en lançant :

« **AURÉCA !** ».

Son ambition : mettre son expertise au service des particuliers et des professionnels pour optimiser leur quotidien.

Son objectif principal est de leur faire gagner un temps précieux, de maîtriser leurs dépenses et d'apporter davantage de sérénité dans un quotidien souvent complexe.

« Cette activité complémentaire à mon métier, que j'apprécie beaucoup, s'est imposée naturellement », explique Aurélien.

« J'éprouvais un réel besoin de me rapprocher des gens et de répondre à leur demande d'accompagnement pour simplifier leur vie et réduire leur stress. Dans un monde en constante accélération, il me semble essentiel de remettre l'humain au centre. C'est pourquoi j'ai imaginé une gamme de services de conseils et d'assistance à domicile. Cette approche permet non seulement un gain de temps, mais aussi une diminution du stress lié à des emplois du temps chargés, à la charge mentale et à la gestion familiale, autant de facteurs qui peuvent impacter l'équilibre familial et les relations. Je pense notamment aux seniors, qui peuvent se sentir dépassés par l'essor du numérique ».

LES QUATRE DOMAINES D'INTERVENTION À DOMICILE D'AURÉLIEN

- **Administratif** : pour les particuliers et les professionnels. L'objectif est de dégager du temps et de diminuer le stress en prenant en charge les démarches administratives auprès des organismes privés, fournisseurs d'énergie, etc.
- **Numérique/Nouvelles technologies/Électroménager** : lutter contre la fracture numérique. Aurélien offre des conseils pour l'achat, l'installation, le suivi, les mises à jour et le SAV des équipements numériques. Il propose également des cours à domicile pour se familiariser avec ces outils.
- **Seniors** : combattre l'isolement social. Au-delà d'une présence et d'une écoute attentive, Aurélien propose un accompagnement personnalisé, incluant des activités physiques douces et une stimulation cognitive adaptée aux besoins.
- **Négociation** : optimiser le pouvoir d'achat et le temps. Cela comprend la gestion de chantier, le conseil à l'achat, l'optimisation des factures courantes, etc.



POUR PLUS
D'INFORMATIONS :
aureca@mailo.com
06 87 53 85 14

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE CSH : UNE INITIATIVE LOCALE QUI ALLIE ÉCOLOGIE, INNOVATION ET ATTACHEMENT AU TERRITOIRE !

Rencontre avec le gérant, Dorian Cordier, originaire d'Orgelet, qui a choisi d'y créer début 2025 son entreprise : Cordier Service Hydromulching (CSH). Son objectif : faire connaître sur le territoire des techniques innovantes et respectueuses de l'environnement, encore peu utilisées. « J'ai grandi ici, et c'est important pour moi de faire profiter mon territoire de solutions écologiques, accessibles et efficaces. L'idée, c'est de faire du bien à la terre... tout en embellissant notre cadre de vie ».

D'où vient ce métier ?

L'hydromulching (ou hydro-ensemencement) est une méthode issue du génie écologique. Elle consiste à projeter sur le sol un mélange de semences, fibres végétales, eau et engrais naturels. Cette technique permet une végétalisation rapide, homogène et durable, même sur des terrains difficiles comme les pentes ou les zones dégradées. Elle est particulièrement utile pour lutter contre l'érosion, restaurer des sols et créer des espaces verts esthétiques et résistants.

Qu'apporte cette méthode ?

Une pousse rapide et esthétique, avec un résultat visible dès 30 jours, selon les conditions climatiques mais aussi jusqu'à 90 % d'économie d'eau par rapport à un semis classique.

C'est une solution durable, adaptée aux enjeux environnementaux et climatiques actuels. Sans oublier la diversité de semences, fibres végétales, eau et amendements naturels qui garantissent une pousse rapide et homogène sur l'ensemble de la surface traitée.

À qui s'adressent ces prestations et quelles sont-elles ?

Les prestations sont ouvertes à tous : particuliers, professionnels et collectivités. J'interviens sur des surfaces de toutes tailles, de 100 m² à plus de 8000 m², en offrant des solutions adaptées : gazon rustique ou sportif, végétalisation de talus, prairies fleuries, ou créations florales sur mesure. Plus généralement, je propose des services de végétalisation par hydromulching et hydroseeding (hydro-ensemencement), d'aménagement extérieur, de petit terrassement, de préparation de sols et d'entretien d'espaces verts.

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS :**

csh.exterieur@hotmail.com

7 rue marcel Aymé

06 46 46 86 47



ÉLEVAGE SERVICE 39

RENCONTRE AVEC LAURENT GAUTHIER, GÉRANT D'ÉLEVAGE SERVICE 39, ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LA VENTE DE MATÉRIEL AGRICOLE, D'ÉLEVAGE ET D'ÉQUIPEMENTS POUR LES ESPACES VERTS.

Pourquoi une implantation à Orgelet ?

Déjà présent sur plusieurs sites dans le Jura, Monsieur Laurent GAUTHIER a souhaité renforcer sa proximité avec sa clientèle en ouvrant un nouveau point de vente à Orgelet.

Élevage Service, c'est désormais quatre sites : Les Arsures (siège social), Tavaux, Censeau, et depuis peu, Orgelet. Ce développement s'inscrit dans une volonté de renforcer sa présence sur le territoire jurassien et d'offrir un service de proximité à ses clients.

Le nouveau magasin libre-service d'Orgelet a ouvert ses portes le 24 avril 2025. Une zone dédiée à la motoculture et aux espaces verts y a également été aménagée, dans le cadre d'une activité lancée début 2024.

Quels services sont proposés ?

Le site d'Orgelet propose une large gamme de produits et services, destinés aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers :

- ✓ Produits pour l'élevage, batteries, nettoyeurs haute pression et accessoires, outillage pneumatique...
- ✓ Atelier pour l'entretien et la réparation de machines agricoles et de motoculture...
- ✓ Fabrication et réparation de flexibles hydrauliques...
- ✓ Outillage, vêtements et chaussures de travail, bottes...
- ✓ Matériel de jardinage, produits anti-nuisibles, consommables d'atelier...

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS :**
8 rue de l'Industrie
orgelet@elevageservice39.fr
03 84 85 26 02

L'équipe d'Orgelet à votre service se compose de :

Éric GAY, en charge du magasin (présent du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi jusqu'à 17h) ;

Olivier CALLAND, à l'atelier pour la maintenance et la réparation du matériel ;

Lionel FROMENTEAU, commercial, disponible pour vous accompagner dans vos projets d'achat de matériel.

Parmi les services proposés, Élevage Service 39 met en place un service de garde en saison pour le matériel agricole, et prévoit également des démonstrations de machines sur le site. L'entreprise continue de se développer autour de ses valeurs : proximité, expertise et qualité de service.



"LES PIEDS DANS L'ENCRE", UNE BOUTIQUE OÙ L'ÉCOUTE EST PRIORITAIRE.



**DOLORÈS BERGER, ORIGINAIRE DE LONS-LE-SAUNIER, S'EST
INSTALLÉE SUR ORGELET EN TANT QUE TATOEUSE.**

Pourquoi avez-vous fait le choix de venir vous installer sur Orgelet ?

Après une première expérience en tant que gérante d'un salon de tatouage sur Lons-le-Saunier, j'avais envie de travailler au sein d'une plus petite ville. Orgelet, par son emplacement, son attractivité et son authenticité, semblait convenir à mes attentes. Je suis donc partie en quête d'un local et je l'ai trouvé. Je l'ai agencé selon mes goûts.

Comment devient-on tatoueuse ?

Depuis toute petite, je dessine, le crayon étant devenu le prolongement de mes doigts. J'ai souhaité faire un stage dans ce milieu, ce que j'ai effectué auprès d'un tatoueur sur Lons-le-Saunier et ce fut la révélation. Le côté artistique, la création, tout cela, c'était moi.

Quelles sont les principales qualités ?

Je pense qu'il est essentiel d'aimer le dessin dans sa globalité. C'est un art infini où tout est possible, qui laisse une grande liberté d'expression, de création. Un autre facteur entre en compte : celui de l'écoute. C'est en effet primordial car chaque personne vient avec son vécu. Il faut savoir écouter, avoir de l'empathie pour ensuite orienter, proposer. Le choix revient toujours au client. Ce que je retiens avant tout, c'est le bonheur avec lequel les gens repartent. Ils ont osé franchir un cap et de ce fait s'affranchir. Un tatouage, selon son étendue, raconte un bout d'histoire, parfois toute une histoire. C'est une aventure humaine extraordinaire, une exploration de l'art à travers des émotions. Une autre grande qualité : la patience. Car il en faut du temps pour réaliser un tatouage. Et bien entendu savoir mettre en place un protocole d'hygiène irréprochable.

Qu'est-ce qu'il vous est possible de réaliser ?

Toutes sortes de tatouage, du petit au grand, du recouvrement d'un ancien tatouage à la création d'un nouveau. Souvent, on me demande quel est mon style ? Je n'en ai pas, je m'adapte à chaque situation, au cas par cas, avec des prestations

allant du floral au tribal, en passant par les animaux, l'ornement, les phrases, les symboles, l'éphémère... Mon objectif avant tout est que chacun reparte de ma boutique en ayant obtenu ce qu'il souhaite.

Que viennent chercher les gens en se faisant tatouer ?

Une écoute, de l'attention. Un tatouage n'est pas quelque chose que l'on fait au hasard. Il faut le mûrir et en ce sens, j'aide les gens à peaufiner leurs projets. Je passe beaucoup de temps avant la création pour parvenir à une entente. Cela créé forcément du lien.

Pour finir, auriez-vous une petite phrase pour définir le nom de votre salon : « Les pieds dans l'encre » ?

Oui sans problème ! (rires). En effet quand je dessine ou je crée (je fais en effet d'autres créations artistiques avec des matériaux de récupération que je propose dans le salon : cadres, bustes, tableaux, linogravures, cartes personnalisées, sacs de plage uniques, etc.), j'utilise souvent de la peinture, de l'encre... Et il arrive bien sûr que des gouttes tombent par terre, sur un sol protégé heureusement ! Et j'y patauge ! Du coup, les pieds dans l'encre, c'était tout moi !



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

4, rue du Commerce - 39270 ORGELET

06 11 16 60 69

lespiedsdanslencre@gmail.com



Les pieds dans l'encre

MÉLISSA ALIAS MAYA BROWN

CETTE HABITANTE D'ORGELET A PUBLIÉ DEUX ROMANS : DE(S)CRESCENDO(S) TOME 1 ET 2 PARUS AUX EDITIONS ART EN MOTS, À COMPTE D'ÉDITEUR. RENCONTRE :

Maya, vous vous êtes installée sur Orgelet depuis une dizaine d'années. Expliquez-nous ce choix.

Professeure de lettres classiques, c'était ma première affectation dans le Jura que je ne connaissais pas du tout. Je ne sais pas si c'est la région qui m'a adoptée ou moi, mais en tout cas, cela a été un réel coup de foudre. J'enseigne au collège Lucien Febre de St-Amour auprès de deux-cents élèves.

J'imagine que l'écriture et la lecture ont toujours fait partie intégrante de votre vie. Mais qu'est-ce qui vous a donné l'impulsion de publier ?

Au moment du confinement pendant la Covid, je me suis retrouvée comme beaucoup à la maison et c'était l'occasion rêvée d'écrire. Le sujet, oscillant entre amour, perte de repères et dépression me tenait particulièrement à cœur. J'avais envie de l'explorer à ma manière, avec comme principal objectif, de transmettre les émotions des personnages.

Pourquoi vous tenait-il tant à cœur ?

Ayant vécu moi-même une dépression, j'ai réalisé à quel point c'était encore un sujet très tabou et qui était à tort associé à de la faiblesse. C'est pour cela que j'ai voulu façonner une héroïne qui était à la fois vivante, passionnée et pleine de force. Le manuscrit étant écrit, j'ai réalisé que c'était vraiment ce livre-là que je souhaitais publier et transmettre aux lecteurs, et de ce fait, je me suis mise en quête d'une maison d'éditions.

Avez-vous d'autres projets littéraires ?

J'ai un livre en cours de parution qui s'appelle : « **Les tribulations d'une jeune prof** » qui est basé sur ma première expérience en tant que professeure stagiaire. J'ai en effet souhaité mettre l'accent sur les enseignants passionnés par leur métier, qui ont à cœur de transmettre leur matière et leurs valeurs et dont malheureusement on ne parle jamais. J'en ai un autre en cours d'écriture qui cette fois, sera uniquement fictionnel. Je participe également au salon du livre du dimanche 15 juin à Lons-le-Saunier, organisé par l'ACAI, Association Comtoise des Auteurs Indépendants.



Vous pouvez retrouver ses ouvrages sur tous les systèmes de vente en ligne et également les commander dans toutes les librairies.



MALVINA GIANNATTASIO

PERLE DE DOUCEUR



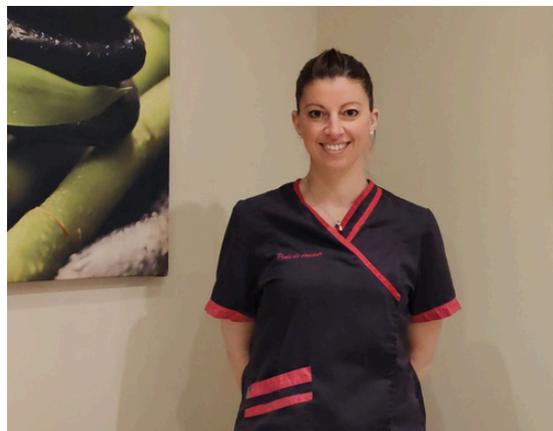
Une fois diplômée, Malvina a travaillé quelques temps à domicile avant d'ouvrir son propre institut de beauté « Perle de douceur » sur Orgelet.

C'était en 2019. Depuis, la jeune femme a su diversifier ses prestations et innover pour offrir des services encore plus complets.

En début d'année, elle a emménagé dans un nouveau local, plus adapté aux besoins de son activité et offrant ainsi un cadre plus propice pour accueillir ses client(e)s dans des conditions optimales pour prodiguer ses soins.

Malvina : « J'ai voulu créer un environnement plus confortable et intime pour mes client(e)s, afin de leur offrir une expérience agréable et respectueuse de leur bien-être. Le nouveau local, plus spacieux et mieux organisé, me permet de répondre à une demande croissante tout en garantissant des soins de qualité. J'ai imaginé un institut où règnent chaleur et luxe, avec des couleurs douces et une décoration zen inspirée de la nature, pour sublimer des prestations déjà exceptionnelles.

Mes services restent axés sur le bien-être et l'utilisation de produits bio 100 % naturels, fabriqués en France ».



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

1, rue du Faubourg de L'Orme - 39270 ORGELET

03 84 86 87 75



AÉROGOMM'NEUF

L'INNOVATION ET L'AUDACE DE LA JEUNESSE



Un jeune Orgeletain de 25 ans, Hugo Girardet, arrivé en 2019 à Orgelet, à l'âge de 20 ans, a créé son entreprise « Aérogonm'neuf ». Spécialisée dans le décapage par aérogommage de divers supports, cette entreprise est née d'une inspiration familiale.

L'origine de l'idée : en observant son père utiliser cette technique et en découvrant la société Aeronov à Moirans-en-Montagne, le jeune homme a été motivé par l'opportunité de développer cette activité peu connue dans la région. Le côté écologique et innovant de ce métier l'a également particulièrement enthousiasmé.

Qu'est-ce que l'aérogommage ?

L'aérogommage est une technique de nettoyage écologique et douce qui permet de restaurer divers objets et surfaces en projetant un abrasif naturel à basse pression. Cette méthode convient à de nombreux matériaux comme le bois, la pierre, le métal ou même le plastique.

C'est une solution simple, propre et économique pour rénover sans abîmer.

Les services proposés :

Hugo propose également de vernir les meubles, de nettoyer les terrasses en bois, les carrelages, les ustensiles... et même les pierres tombales. Il étudie chaque demande, du petit œuvre au gros œuvre.

Souhaitant s'intégrer pleinement à la vie locale, il participe activement aux événements de la région pour se faire connaître et témoigner ainsi de son attachement à la Petite Montagne, qu'il affectionne. Il ne compte pas s'arrêter là et a encore de nombreux projets pour l'avenir.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Contactez Hugo GIRARDET
via Aérogonm'neuf au :

06 10 84 51 96

aerogommneuf@gmail.com

LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

« LE NID DES CÂLINS »

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) « Le Nid des Câlines » a été officiellement fondée en juillet 2023, bien qu'elle accueille des enfants depuis plus de dix ans. Située à Orgelet, cette structure offre un environnement sécurisé et chaleureux propice à l'épanouissement des enfants. Deux professionnelles de la petite enfance, Eloïse, 36 ans, ancienne accompagnante d'élèves en situation de handicap au sein d'une ULIS, maman de deux enfants de 5 et 9 ans et Anouck, 36 ans, ancienne professeure des écoles, maman de deux enfants de 5 et 8 ans, assurent l'accueil quotidien des enfants depuis 2022. Elles ont repris les places laissées vacantes au sein de la MAM d'Orgelet, anciennement « Les Bout'chous », créée en 2012.

Qui sont les assistantes maternelles de la MAM "Le nid des câlins" ?

Nous nous connaissons depuis 2016, car nous habitons le même village et nos aînés sont nés cette année-là. Nous avons eu l'occasion de collaborer pour organiser des temps festifs pour les enfants du village et vite découvert des points communs. Lors de nos secondes grossesses, nous avons décidé de nous orienter vers le métier d'assistante maternelle ensemble.

Ce projet a été motivé par une volonté commune : laquelle ?

Celle de travailler avec les petits de 0 à 3 ans mais en collectivité. Fortes de nos expériences respectives, nous souhaitons créer un environnement sécurisé et chaleureux, propice à l'épanouissement des enfants. Nous avons envie de travailler en équipe afin de mutualiser nos compétences et notre matériel, d'échanger nos points de vue et d'enrichir ainsi le quotidien des enfants accueillis. De plus, le fonctionnement MAM a plus de flexibilité qu'une crèche.

Combien d'enfants sont accueillis et quelles sont les tranches d'âge ?

La MAM peut accueillir jusqu'à 8 enfants simultanément. Nous avons chacune un agrément délivré par la PMI (Protection Maternelle Infantile) du Jura qui permet l'accueil de 4 enfants. Dans le cadre de notre formation d'assistante maternelle, nous avons passé des épreuves du CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance (AEPE) et nous continuons à nous former régulièrement. Nous pouvons accueillir des enfants dès la fin du congé maternité et ce, jusqu'à l'entrée à l'école.

Nous pouvons ainsi avoir des petits que l'on suit de leurs 3 mois à leurs 3 ans. Les parents qui prennent un congé parental peuvent nous confier leur enfant plus tard ou alors choisir au départ un accueil à leur domicile avant de se diriger ensuite vers nous pour un accueil plus proche du collectif, comme une première marche vers l'école.

Quelles sont vos principales missions ?

Offrir aux enfants une journée épanouissante et sécurisante en répondant à leurs besoins fondamentaux — alimentation, hygiène, sommeil — et en veillant à leur bien-être émotionnel et à leur développement. Nous leur proposons des activités variées et adaptées à leur âge, leurs envies et leur niveau d'énergie, favorisant ainsi l'éveil, la créativité et le mouvement. Notre rôle est aussi de créer des liens solides avec les enfants en leur offrant des repères rassurants, tout en établissant une relation de confiance avec les parents. Une journée réussie est une journée où il y a eu des câlins, des rires, des découvertes...

Quels sont vos projets ?

- Continuer à nous équiper (combinaisons imperméables...).
- Poursuivre le travail de collaboration avec l'école. L'année dernière, les élèves de CM1-CM2 sont venus faire la lecture aux enfants de la MAM. Une activité fortement appréciée par tous.
- Des temps intergénérationnels, avec la Halte Répit ou le Foyer Logement.
- Continuer d'inviter des intervenants extérieurs.
- Visiter une ferme ou un élevage sur Orgelet.



Si vous souhaitez en savoir plus ou inscrire votre enfant :
6 place du Colonel Varroz 39270 Orgelet
06 77 40 01 99 - leniddescalins@gmail.com.

UN MUSÉE À LA MODE D'ORGELET

Installé depuis 2019 au 14, rue du Faubourg de l'Orme, M. Gilles GAFFE proposait déjà aux clients initiés de découvrir sa collection de vêtements anciens 18 et 19^{ème} siècle.

Installée au-dessus de sa boutique d'antiquité, on pouvait admirer une collection unique de tenues complétées d'un ensemble d'accessoires : ombrelles, gants, sacs, bijoux anciens, ...

Résultat de plus de 40 ans de chine et de restauration, cette imposante collection méritait d'être accessible au plus grand nombre.

À la demande de ses clients et afin de répondre aux exigences d'un accès tout public, à compter de cet été, une fois les derniers travaux réalisés, naîtra effectivement, à la même adresse, un « Musée de la Mode » installé en rez-de-chaussée, où une présentation, actualisée tous les ans, permettra de faire connaître une partie de son patrimoine. Une boutique d'antiquité, à terme tournée vers les articles liés à la mode, sera accolée au Musée.

N'hésitez à venir pousser la porte ou sonner, M. GAFFE se fera un plaisir de vous y accueillir et d'être votre guide.



LES COLLECTIONNEURS

14 rue du Faubourg de l'Orme, à Orgelet.

Ouverture tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h
du Mardi au Samedi.

Ouvertures supplémentaires en période estivale, se
renseigner au : **06-12-61-21-89**



E3Mi, entreprise de métallerie : montage et maintenance industrielle (les 3M).



Quel est votre parcours professionnel ?

Titulaire d'un BEP en mécanique productique option usinage, complété par une mention complémentaire en soudure, je possède également plusieurs habilitations professionnelles (CACES nacelle, chariot de manutention, travail en hauteur).

J'ai commencé ma carrière dans la fabrication et le montage de charpentes métalliques, de couverture et de bardage, avant de participer pendant deux ans à l'installation de chaudières biomasse pour le chauffage urbain. J'ai ensuite passé 14 années dans une entreprise spécialisée en chaudronnerie, tuyauterie et métallerie, où j'ai acquis une solide expérience en soudure TIG, MIG et ARC, ainsi qu'en maintenance industrielle.

Pourquoi avoir créé E3Mi ?

C'est un domaine qui me passionne depuis toujours. À l'aube de mes 40 ans, j'ai eu envie de franchir le pas et de devenir mon propre patron. Avec mes années d'expérience, j'ai décidé de mettre mon savoir-faire au service des clients en fondant E3Mi, une entreprise mobile et réactive au service de l'industrie.

Quelles sont les qualités essentielles dans votre métier ?

Selon moi, la clé réside dans plusieurs qualités :

être à l'écoute des besoins des clients, être passionné et consciencieux, savoir s'adapter, et surtout ne pas compter ses heures. À cela s'ajoutent des compétences techniques solides en soudure, levage, montage et maintenance industrielle, ainsi qu'un bon relationnel indispensable pour travailler efficacement avec mes partenaires.

Quels types de prestations proposez-vous ?

Avec mon fourgon atelier entièrement équipé, j'interviens partout en France pour des missions variées auprès des professionnels et des particuliers. Elles concernent entre autres la fabrication et le montage d'ouvrages chaudronnés, mais aussi de structures métalliques, couverture et bardage, la réalisation de petites structures métalliques de sécurité (passerelles, garde-corps...), diverses interventions : mécaniques sur chaînes de production (paliers, roulements, vannes, turbines...) ou sur des centrales à béton (malaxeurs, vis sans fin, tapis d'alimentation...) ainsi que la maintenance hydraulique (remplacement de vérins, flexibles...).

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

PHILIPPE COMAS
15 RUE DES BUTS - 39270 ORGELET
06.15.99.24.96

AMAP, VOUS AVEZ DIT AMAP ?

L'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) permet de mettre en lien directement paysans et consommateurs, sans aucun intermédiaire. Elle est basée sur un engagement moral entre le producteur et les adhérents, qui se traduit par un engagement contractualisé sur une durée définie. Elle permet au paysan d'avoir une grande visibilité sur sa production. Les consommateurs de leur côté peuvent compter sur un approvisionnement de qualité, le plus souvent moins cher qu'en magasin et à un prix juste pour le producteur. L'AMAP permet également une certaine solidarité face aux irrégularités de production dues aux accidents climatiques (sécheresse...).

AMAP VOYAGEUSE

Comment fonctionne l'AMAP voyageuse du Jura, Clément TSCHUDY nous répond :

Notre AMAP n'est pas organisée en association, elle est gérée et animée par le producteur et un AMAPien bénévole. Elle regroupe une cinquantaine de familles et il est possible de nous rejoindre !

Les légumes sont produits selon le cahier des charges de l'agriculture biologique sur la commune de Beaufort-Orbagna (Sud Revermont).

Différents points de livraisons sont proposés dans le Jura : Beaufort, Lons, Conliège, Clairvaux-Lacs, St Maurice-Crillat et bien sûr Orgelet (le jeudi à partir de 18h à la Brasserie "Les 3 épis" - 3, chemin de l'ancien abattoir) selon les modalités ci-contre :

Engagement sur une saison (de fin mars à décembre soit environ 40 semaines de paniers) ;
Paiement mensualisé ;
Deux types de paniers : un petit à 12 euros et un grand à 22 euros ;
Possibilité de suspendre son panier jusqu'à deux fois au cours de la saison ;
Livraison chaque jeudi de fin mars à décembre ;
Récupération : entre le jeudi soir et le vendredi matin.

D'autres produits sont également disponibles : pain et fromage de chèvre ou plus ponctuellement miels et produits de la ruche.

Pour contacter cette AMAP :

Contact mail : labeille.maraichere@orange.fr

 L'Abeille Maraichère

BRASSERIE DES 3 ÉPIS

Rencontre avec Cyril Vuillermoz, gérant.

Pourriez-vous nous raconter l'histoire de votre projet et les raisons qui vous ont poussé à choisir Orgelet comme lieu d'implantation ?

Passionné par la fabrication artisanale de bières, j'ai débuté en tant qu'amateur dès l'année 2000. Auparavant, j'ai exercé en viticulture et œnologie, puis dans le commerce du bois. Originaire de Saint-Claude, j'ai toujours souhaité créer une brasserie dans la région. Lorsque l'opportunité s'est présentée à Orgelet, j'ai décidé de concrétiser ce projet en alliant mes racines et mes passions.

Qu'avez-vous développé depuis votre installation ?

J'ai souhaité moderniser l'outil de production en développant l'unité de brassage et en créant un point de vente plus spacieux, doté d'une licence IV. Souhaitant préserver l'identité locale, j'ai conservé le nom de la brasserie, qui était déjà bien ancré dans la région. Engagé dans une démarche écoresponsable, j'utilise des matières premières 100% biologiques, dont 80% de malt.

d'orge provenant de la région Franche-Comté. Aujourd'hui, ma gamme comprend douze bières.

Quels sont vos projets et animations pour cet été ?

Je continue d'élargir l'offre commerciale de mon point de vente. Tout au long de l'année, je propose également des visites de la brasserie offrant ainsi aux visiteurs, qu'ils soient locaux ou de passage, l'opportunité de découvrir le métier de brasseur. Ces visites permettent de partager ma passion, d'expliquer le processus de fabrication de nos bières artisanales et de renforcer les liens avec la communauté locale. Elles contribuent également à l'attractivité de la région, en attirant les amateurs de bière curieux de découvrir le savoir-faire local.

Plus d'informations :

3 chemin de l'Ancien Abattoir - 39270 ORGELET

Pour en savoir plus sur les horaires des visites en juillet et août et de septembre à juin :

06.07.97.44.20

contact@brasserie-troisepis.com

www.brasserie-troisepis.com

L'AMAP'TITE MONTAGNE

Échange avec Charlotte Moretti, pour le comité d'administration de l'AMAP'tite Montagne :

L'AMAP'tite Montagne regroupe de nombreux producteur.rices et paysan.nes, installés à quelques dizaines de km de chez eux ! Il est possible, au choix, de retrouver chaque semaine : des paniers de légumes, des produits laitiers de vache et de brebis, des œufs, du pain, des champignons, de la farine, des tisanes, des crackers, du miel et de l'agneau. La plupart des produits sont issus de l'agriculture biologique.

Les engagements, la fréquence de livraison et les modalités de paiement sont définis par chacun.e des producteur.rices engagé.es auprès de l'AMAP. Pour permettre à tous de s'y retrouver sans difficulté, des référent.es bénévoles et volontaires font le lien entre consommateurs.rices adhérents et producteur.rices.

Les distributions de paniers ont lieu lors de permanences, chaque mercredi soir de 17h15 à 18h45.

Les consommateur.rices adhérent.es s'engagent à participer à deux distributions par an, permettant ainsi le bon fonctionnement hebdomadaire de l'AMAP.

La bonne ambiance est toujours au rendez-vous et deux soirées conviviales sont organisées dans l'année autour d'un repas partagé entre adhérents.

Aujourd'hui, l'AMAP'tite Montagne, qui compte une quarantaine d'adhérent.es, est gérée de façon collégiale par cinq membres élu.es coprésident.es (Charlotte Moretti, Aurélie Tissot, Jeewan Roffat, Nadine Labelle, Pauline Garrigou) et animée par treize référent.es.

Tout.e nouvel.le adhérent.e est la.le bienvenu.e ! Si vous avez des questions ou si vous êtes curieux.ses : n'hésitez pas à passer glaner des infos lors d'une permanence ou à consulter notre site internet : <https://amapitemontagne.fr/>

Distribution tous les mercredis de 17h15 à 18h45, à la Brasserie l'Origine du Monde.

Pour nous joindre :

sur place le mercredi soir ou à l'adresse mail : amapitemontagne@gmail.com

BRASSERIE L'ORIGINE DU MONDE

RENCONTRE AVEC LES GÉRANTS, NADINE LABELLE ET PHILIPPE PAILLARD

Depuis combien de temps êtes-vous installés ici ?

Nous sommes installés depuis 2016. Notre projet a vu le jour suite à notre rencontre chez un ami brasseur au Québec. Philippe a développé une passion pour le brassage amateur. Dix ans plus tard, il crée la brasserie en tant qu'auto-entrepreneur dans le premier local situé avenue Lacuzon (ancienne tournerie Français). En 2017, il est rejoint par Nadine et ensemble ils créent la SARL. En 2022, la brasserie prenant de l'ampleur, Nous déménageons chemin des Alamans. Ce nouveau local entièrement rénové, est beaucoup plus spacieux apportant un confort de travail et permettant d'accueillir les gens plus aisément, notamment l'AMAP les mercredis. Un vrai lieu de rencontres et d'échanges !

Qu'avez-vous développé depuis votre installation ?

Nous avons développé plusieurs gammes de bières : classiques, ponctuelles, affinée en tonneaux, aux fruits.

Nous avons innové lors de notre déménagement en faisant l'acquisition d'une encanneuse. Nous sommes la première brasserie franc-comtoise à proposer des bières conditionnées en cannettes aluminium. Ce conditionnement est un gage de qualité pour la conservation de la bière et aussi un contenant écologique car recyclable à l'infini et plus léger pour le transport. Nous consignons également les bouteilles de 75 cl avec l'organisme "J'aime mes bouteilles".

Quels sont vos projets et animations pour cet été ?

Nous n'avons pas prévu d'animations pour l'été. Nous prévoyons une journée portes ouvertes avec concerts et autre en octobre.

Plus d'informations :

10 chemin des Alamans - 39270 ORGELET

Ouverture : mercredi et vendredi de 16H à 19H, de septembre à juin.

Mercredi, jeudi et vendredi de 16H à 20H, en juillet et août.

06.71.89.79.64 ou 06.73.70.02.66

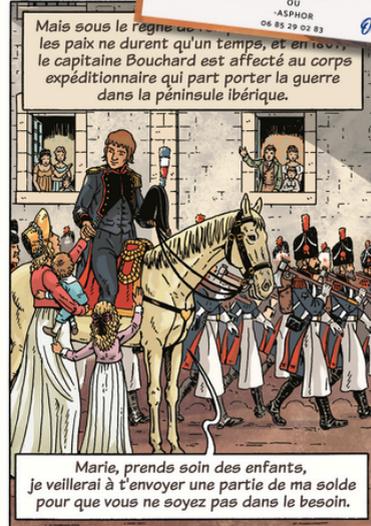
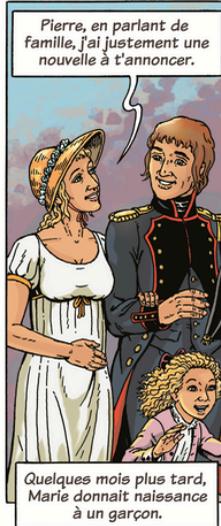
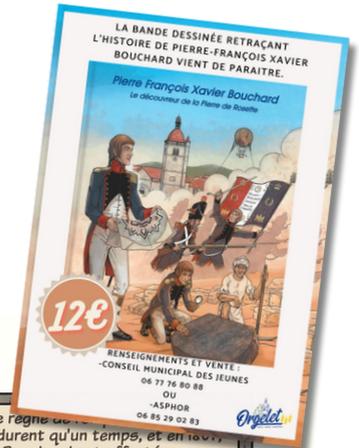
 **lorigine.dumonde@laposte.net**

Pierre-François Xavier BOUCHARD

“La vie de BOUCHARD en bande dessinée”

La bande dessinée est disponible à la vente au prix de 12 €.

Pour l’acquérir, vous pouvez vous rapprocher :
 du CMJ - Conseil Municipal des Jeunes : 06 77 76 80 88
 de l’ASPHOR : 06 85 29 02 83



(Textes et dessins : Jean-Marie WOEHREL)

* La Roche-sur-Yon.

Pierre-François Xavier BOUCHARD

“La vie de BOUCHARD en bande dessinée” - suite

À peine libéré, le capitaine Bouchard rejoint dans le nord de l'Espagne l'armée du maréchal Soult.

Ma chère Marie, tu m'apprends que vous êtes dans un grand dénuement. Or, ayant perdu tous mes effets dans les combats, j'ai dépensé mon argent pour me rééquiper...

... Fais une demande d'avance de 500 francs sur ma solde afin que vous puissiez subvenir à vos besoins immédiats.

Elle l'obtient en avril 1809.

Au Portugal, depuis le 18 avril, après avoir fortifié le pont d'Amarante, une armée portugaise bloque l'avancée de Soult.

Capitaine Bouchard, comment franchir ce pont ?

J'ai un plan, mon général.

... de nuit, mes sapeurs ramperont jusqu'aux barricades, en poussant des barils de poudre devant eux, et...

C'est irréalisable ! Bien trop risqué !

Mais le plan de Bouchard arrive jusqu'au maréchal Soult, qui donne son aval. Et, dans la nuit du 2 mai...

... L'explosion crée une brèche par laquelle s'engouffre Bouchard à la tête de ses sapeurs, suivi des autres régiments.

En avant ! Vive l'Empereur !

La victoire est totale...

... mais l'âpre résistance des portugais a donné le temps au corps expéditionnaire anglais, commandé par le général Wellesley, de débarquer à Lisbonne en toute sécurité. Soult est forcé à la retraite.

Pierre Bouchard participe en 1810 à une nouvelle expédition au Portugal, sous les ordres du maréchal Masséna, qui se solde également par un échec. Il est affecté en 1812 à la défense d'Astorga en Espagne. Les troupes espagnoles assiègent la ville le 29 juin. La cité capitule le 18 août.

En septembre 1812, le chef de bataillon Bouchard est envoyé en détention en Angleterre.

(Textes et dessins : Jean-Marie WOEHREL)

BIEN VIVRE ENSEMBLE

AVEC NOS COMPAGNONS À QUATRE PATTES

DROITS, DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX, VOS OBLIGATIONS EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE :

- Tenir votre chien en laisse dans tous les espaces publics.
- Ramasser les déjections : un geste simple, mais essentiel pour la propreté de notre commune.
- Identification et vaccination à jour : chaque animal doit être identifié (puce ou tatouage) et suivi régulièrement par un vétérinaire.
- Respecter les zones interdites aux animaux (certains parcs, jardins d'enfants...).

CE QUE DIT LA LOI :

La divagation est interdite :

Chien : non tenu en laisse, conformément à l'arrêté municipal du 13 mai 2022.

Chat : non identifié et à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à 1 km sans surveillance.

Sanctions :

Jusqu'à 150 EUR d'amende pour divagation sans danger.

Jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 EUR d'amende pour maltraitance ou abandon.

LES DROITS FONDAMENTAUX DES ANIMAUX

- Une vie respectée, et la possibilité d'exprimer leurs comportements naturels.
- Une protection contre toute forme de maltraitance.
- Des soins adaptés en cas de maladie ou blessure.

LES RESPONSABILITÉS QUI VOUS INCOMBENT

- Identification obligatoire pour chiens et chats.
- Surveillance constante : un animal ne doit jamais être laissé seul sans contrôle.
- Environnement sécurisé : les clôtures doivent empêcher toute fuite.
- Signaler une disparition immédiatement aux autorités ou à la mairie.

POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR SIGNALER UN ANIMAL ERRANT :

👉 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34877>

LE MOT DE LA MAIRIE

**"Nos animaux sont des membres à part entière de notre communauté.
Soyons responsables et respectueux, pour eux comme pour nous."**

NUISANCES SONORES

PENSONS À NOS VOISINS !

Pour préserver la tranquillité de tous, merci de respecter les horaires autorisés pour les travaux bruyants (tondeuse, bricolage...) :

- Du lundi au samedi : 8h30-12h / 13h30-20h00
- Le dimanche et jours fériés : 10h-12h

(Arrêté préfectoral n°2012073.0008 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du JURA)

Aboiements répétés, musique forte ou soirées prolongées peuvent vite gêner le voisinage.

Un peu d'attention, un mot préventif ou un volume modéré font toute la différence.

Merci à chacun pour sa vigilance et son respect du bien vivre ensemble !

AVIS DE RECHERCHE

NE LES LAISSONS PAS S'INSTALLER

LE MOUSTIQUE TIGRE - Noir à rayures blanches

LES BONS GESTES À ADOPTER :



- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine.
- Couvrir les réservoirs d'eau.
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes, ...).
- Vérifier le bon écoulement des gouttières.

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

LES BONS GESTES À ADOPTER :



- Ne jamais toucher une chenille ou un nid, même mort.
- Protéger les enfants et les animaux : ne pas les laisser jouer ou se promener sous les arbres infestés.
- Porter des vêtements couvrants si vous êtes en zone à risque.
- Tenir les chiens en laisse en forêt ou dans les parcs boisés.

La meilleure façon de lutter contre les chenilles processionnaires est de détruire les nids en hiver, de poser des pièges au printemps, traiter biologiquement en automne et favoriser les prédateurs naturels toute l'année.

LE FRELON ASIATIQUE

LES BONS GESTES À ADOPTER :



- Ne pas approcher un nid : restez à distance et signalez-le sur le site : www.frelonsasiatiques.fr
- Protéger les ruches et les fruits : installez des pièges sélectifs et filets si besoin.
- Éviter les gestes brusques en présence d'un frelon pour ne pas l'exciter.
- Surveiller les symptômes de piqûre : en cas de réaction grave (allergie, œdème), appelez les secours immédiatement (112).

La meilleure façon de lutter contre les frelons asiatiques est de faire détruire les nids par des professionnels dès leur détection et de poser des pièges au printemps pour capturer les fondatrices.

L'AMBROISIE

Si vous constatez ou soupçonnez sa présence, veuillez contacter la mairie. Je suis l'ambroisie, plante invasive allergisante. Le référent communal sera averti.

La meilleure façon de lutter contre l'ambroisie, il faut l'arracher manuellement avant sa floraison, limiter sa propagation par la surveillance et l'entretien des terrains, et sensibiliser le public à son identification.



www.signalement-ambroisie.fr

TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil Municipal en référence à l'article L2121-27-1 du CGCT.

Le compte de gestion 2024 fait apparaître des écarts importants entre prévisions et réalisations, ce qui montre une planification défailante et une incapacité à concrétiser les projets votés. Les investissements souffrent de retards et d'un manque de pilotage stratégique. L'excédent de clôture, loin de refléter une bonne santé financière, résulte surtout de dépenses non engagées. Ce prétendu excédent masque en réalité une gestion figée. Orgelet donne l'image d'une commune aisée, mais cette apparence dissimule une inaction préoccupante.

François BONNEVILLE



LISTE MAJORITAIRE

À moins d'un an des prochaines élections municipales, nous tenons à rappeler le cap qui guide notre mandat : agir pour Orgelet, avec responsabilité, courage et détermination.

Depuis 2020, notre équipe n'a cessé de travailler pour sortir notre commune de l'immobilisme. Les projets structurants sont aujourd'hui visibles, les engagements tenus : investissements ciblés, maîtrise des finances, stabilité fiscale. Tout cela n'est pas le fruit du hasard, mais d'un travail exigeant, constant et collectif.

Là où d'autres se contentent de discours futiles, souvent déconnectés des réalités locales, nous avons choisi de transformer les paroles en actes. Ce que nous avons promis, nous l'avons engagé. Ce que nous avons annoncé, nous l'avons réalisé ou lancé. C'est cela, gérer avec sérieux.

Nous sommes également pleinement mobilisés pour anticiper les défis à venir, notamment en matière de santé. Aux côtés des professionnels de la maison de santé, nous travaillons activement pour assurer la relève des médecins généralistes qui partiront prochainement à la retraite. Ce travail de fond, discret mais constant, est mené dans l'intérêt de tous. Il est regrettable que certains colportent des messages infondés, de nature à affaiblir nos efforts communs et à décourager les initiatives. Nous continuerons, avec méthode et détermination, à défendre l'accès aux soins pour tous les Orgelétains.

Dans un cadre démocratique sain, l'opposition a bien sûr toute sa place. Mais lorsqu'elle choisit systématiquement de voter contre le compte de gestion du budget communal, pourtant établi par les services de l'État (la DGFIP), on peut légitimement s'interroger. S'opposer aux faits, c'est renoncer à toute forme de dialogue constructif. Orgelet mérite mieux que ce refus de reconnaître le réel.

Nous avons, pour notre part, choisi l'action plutôt que les postures, la construction plutôt que l'agitation. Et c'est dans cet esprit que nous continuerons d'avancer, avec ambition pour notre commune.

Orgelet mérite mieux que des gesticulations politiques. Elle mérite une équipe mobilisée, soudée, et ancrée dans le concret, capable de faire face aux défis de demain.

Jean-Paul DUTHION, Stéphane PIERREL, Patrick CHATOT, Pauline PONSOT, Nathalie CORON, Yves LANIS, Michel LIGIER, Rachel BERTSCHY, Alain BRIDE, Sébastien GRONOWSKI, Julie RACINE, Laetitia ROUSSEL, Claude SALVI, Marie RIVIERE, Christophe DALOZ.

#VagueDeChaleur

Pendant une vague de chaleur : quels signaux d'alerte ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre supérieure à 38°C



Vertiges ou nausées



Propos incohérents



EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

ADMR MONALISA

Tous mobilisés pour
le maintien du lien social !

Rejoignez
l'ADMR d'Orgelet !



En bénéficiant de
l'accompagnement d'un
bénévole

J'ai envie de rompre ma solitude
et passer des moments conviviaux.

Je souhaite bénéficier de la
présence d'un bénévole !

Je fais appel à l'équipe
« Plus jamais seul(e) »
à Orgelet !

Ou en devenant
bénévole

Je veux m'engager près de chez moi
selon mes envies et disponibilités.

Je souhaite devenir bénévole tout en
étant accompagné dans le cadre de mes
missions !

Je rejoins l'équipe
« Plus jamais seul(e) »
à Orgelet !



L'ADMR du Jura c'est :

- 1 Fédération départementale
- 29 Associations locales
- 225 Bénévoles
- 580 Salariés
- 5 400 Personnes aidées

À vos côtés depuis plus de 70 ans...

Donnez ou recevez
un peu de bonheur près de chez vous !

Pour bénéficier de l'accompagnement d'un bénévole
ou pour devenir bénévole,

Contactez l'association locale ADMR d'Orgelet

03 84 35 54 32

adm1@orgelet.fede39.admr.org

OU

Contactez la Fédération ADMR du Jura

03 84 47 26 31

accueil@fede39.admr.org
www.admr.org

PLANNING DES ANIMATIONS

C'est quand ? **Y a quoi ?** **C'est qui l'organisateur ?** **Ça se passe où ?**

JUILLET

5 juillet	Concours de pétanque	Club Volley Orgelet	Sous l'Orme
9 juillet	Marché nocturne et festif	Clairevents 39	Derrière l'Église
13 juillet	Feux d'artifice	Municipalié	Stade
13 juillet	Bal des pompiers	Amicale des Sapeurs pompiers	Stade
16 juillet	Marché nocturne et festif	Clairevents 39	Derrière l'Église
17 au 20 juillet	Festival Bouche à Oreille	Adapemont	Sous l'Orme
18 juillet	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
23 juillet	Marché nocturne et festif	Clairevents 39	Derrière l'Église
26 juillet	Trail VOLODALEN	Volodalen	Bellecin

AOÛT

6 août	Marché nocturne et festif	Clairevents 39	Derrière l'Église
13 août	Marché nocturne et festif	Clairevents 39	Derrière l'Église
14 août	Feux d'artifice	Municipalité	Stade
14 août	Bal	Jura Lacs	Stade
14 et 15 août	Orgelet, cité en fête	Municipalité	Centre Bourg
10 au 16 août	Fête foraine	Municipalité	La Grenette
20 août	Marché nocturne et festif	Clairevents 39	Derrière l'Église
23 août	Jur'Aviron	Club Aviron Vouglans	Bellecin

SEPTEMBRE

19 septembre	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
--------------	-------------	------------------	-------------

OCTOBRE

10 octobre	Conférence	Entraide	La Grenette
11 octobre	Repas dansant	Donneurs de sang	La Grenette
18 octobre	Loto	Batterie Fanfare	La Grenette

NOVEMBRE

16 novembre	Concert Sainte Cécile	Batterie Fanfare	La Grenette
21 novembre	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
22 novembre	Marché de Noël	ADMR	La Grenette

DÉCEMBRE

6 décembre	Téléthon		La Grenette
20 décembre	Spectacle de Noël & Vin chaud	Municipalité	La Grenette

INFORMATIONS UTILES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9H-12 et 14H-17H

Jeudi : 9H30-12H et 14H-17H

03 84 35 54 54 - mairie@orgelet.com



HORAIRES

MARDI, MERCREDI, JEUDI* ET VENDREDI

9H-12H30 13H45-16H30

Ouverture à 9H30 le jeudi

SAMEDI

9H12H30



ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI MATIN

En semaine impaire

BAC GRIS ET BAC DE TRI

HAMEAU DE SÉZÉRIA

JEUDI APRÈS-MIDI

En semaine paire



DÉCHETTERIE

DU 31 MARS AU 28 JUIN & DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE

MARDI : 9H-12H 13H30-17H30

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI :
13H30-17H30

DU 30 JUIN AU 30 AOÛT

MARDI : 8H-15H

JEUDI ET VENDREDI : 8H-12H

SAMEDI : 13H-16H



MARCHÉ

Chaque **VENDREDI MATIN**

 **Rue du Chanoine Clément**

Commerçants, artisans & producteurs.



Orgelet cit  en f te

14 & 15
Ao t

Concert
Feu d'artifice
Bal populaire
Spectacles de rue

